

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 14 septembre 2009.

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents

10

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

**Conseillers présents** : FOURNIER C. / DOSSMANN M.  
HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E  
KEITH H / HEIM C / WOLFF B

**Conseiller absent** : SCHARSCH J. (excusé)

Le Maire ouvre la séance en rendant hommage à M. Adrien ZELLER , Président du Conseil Régional, décédé, et demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en sa mémoire.

**Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2009 :**

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2009.

**Contrat d'entretien pour les horloges et les cloches :**

M. le Maire présente au Conseil Municipal, une proposition de contrat de maintenance des cloches et de l'horloge établi par l'entreprise VOEGELE , dont le montant annuel est de 180 € HT.

Le Conseil Municipal, considérant les travaux importants de rénovation que cette entreprise vient d'effectuer sur l'horloge et les cloches, décide de lui en confier la maintenance et autorise le Maire de signer avec elle le contrat d'entretien pour un montant annuel de 180 € HT.

**Contrat d'entretien pour le paratonnerre de l'église :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le paratonnerre de l'église pour des garanties de bon fonctionnement doit être soumis à un contrôle annuel. Il présente la proposition de contrat de vérification annuel établi par la Société Alsacienne de Paratonnerre pour un montant de 108 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier à la Société Alsacienne de paratonnerre la vérification annuelle du paratonnerre de l'église et autorise le Maire de signer avec elle le contrat d'entretien pour un montant de 108 € HT.

### **Rénovation de la salle polyvalente – honoraires d'études :**

Dans le cadre d'un projet de rénovation de la salle polyvalente, M. le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal une proposition d'honoraires pour étude de définition par l'Architecte TRUMPF et se chiffrant à 3000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier à l'architecte TRUMPF l'étude de définition concernant les travaux de rénovation de la salle polyvalente pour un montant de 3 000 € HT et sollicite l'aide de la Région pour financer cette étude.

### **Voirie définitive rue des Vignes – avenant au contrat de maîtrise d'œuvre :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le prix d'objectif définitif des travaux de la rue des Vignes est de 31 000 € HT, alors que le prix d'objectif provisoire lors de la signature de l'acte d'engagement avec le Bureau d'études N2I était de 18 000 € HT. Il y a donc lieu de signer un avenant au contrat d'engagement avec le maître d'œuvre fixant son forfait définitif de rémunération à 1 550 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cet avenant et autorise le Maire à le signer.

### **Création d'un local archives à la mairie :**

M. le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal un devis de l'entreprise PLASTICA d'un montant de 7 000 € pour l'aménagement d'un local archives pour la mairie au grenier du bâtiment.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance que les contrats location des logements de la mairie stipulent qu'un espace de 20 m<sup>2</sup> est à la disposition de chaque locataire au grenier, estime qu'un aménagement plus complet de ce grenier serait nécessaire, charge la commission des bâtiments de réaliser une étude des travaux à envisager.

### **Désignation de deux correspondants Prévention routière :**

M. le Maire fait part d'un courrier de l'Amicale des Maires du Bas-Rhin l'invitant à désigner deux correspondants Prévention routière, un titulaire et un suppléant, au sein de la commune, afin d'être un relais d'information et de sensibilisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Christiane FOURNIER comme correspondant titulaire et Marie Laure KREMMEL comme correspondant suppléant de la Prévention Routière.

### **Rapport d'activité de la Communauté de Communes de la Région de Saverne :**

En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Rapport d'activité 2008 accompagné du Compte Administratif 2008 de la Communauté de Communes de la Région de Saverne sont communiqués au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activité 2008 de la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

### Diverses informations :

- M. le Maire rapporte que les travaux connexes de remembrement touchent à leur fin, notamment l'aménagement des chemins d'exploitation, il reste à effectuer toutes les plantations d'arbres cet automne.
- Il rend compte que lors de la réunion de l'amicale des Maires du Bas-Rhin, à la foire européenne, on a évoqué la crise économique qui frappe également les collectivités locales, notamment Département et Région qui ont du mal à boucler leurs budgets. Il est d'ores et déjà question pour le Département de réduire le taux des subventions allouées aux Communes de 10 %.
- Mme Christiane FOURNIER propose d'organiser une petite réception pour remercier les personnes ayant participé aux jeux inter villages ; la date du samedi 10 octobre 18 h au local jeunes est retenue.
- Elle rend compte d'un entretien qu'elle a eu avec le directeur d'école au sujet des mesures à prendre contre la grippe A(H1N1). Ce dernier ne compte pas faire porter aux enfants des masques, mais souhaite la mise en place à l'école de distributeurs de serviettes en papier.
- M. Gérard HINDENNACH propose d'organiser une journée de travail à la mi-octobre pour réaliser un aménagement de l'atelier municipal.
- Mme Marie-Laure KREMMEL sollicite le soutien de la Commune par la mise à disposition de la salle polyvalente pour l'organisation d'une fête de l'Avent par la Paroisse, le 13 décembre.
- M. le Maire présente au Conseil Municipal une première esquisse de plans réalisée par l'Architecte TRUMPPFF pour des travaux de transformation de la salle polyvalente.

Pour copie conforme  
Saessolsheim, le 19 septembre 2009.

Le Maire